



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 451 REVEL  
ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE REVEL

N° 1259 COM (1)

TAUX  
FDL  
2025

### ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

#### I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	15 262 220	45,55	122,71	15 640 000	7 124 020	46,23	7 230 372
Taxe foncière non bâties (TFNB)	134 789	92,17	231,72	136 300	125 628	93,55	127 509
Taxe d'habitation (TH)	1 827 402	21,87	67,31	1 365 000	298 526	22,20	303 030
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
				Total	7 548 174		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 9	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	46,23	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	7 660 911 = 1,014 935	93,55	
Taxe d'habitation (TH)	7 548 174	22,20	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

#### II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	304			987 226	88 740	359 138	- 833 219	602 189

#### III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
7 660 911		602 189		8 263 100

À TOULOUSE

Le 25 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,  
HUGUES PERRIN

Le  
Pour la Préfecture,

Le 4 avril 2025  
Pour la Commune  
Laurent HOUROUET  
SIRET DE REVEL  
HAUTE-GARONNE

Accusé certifié exécutoire

Reception par e-mail et compléter et renvoyer systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.  
Affichage : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



## ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

## IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

## Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
- b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
- c. Locaux industriels
- d. Logements sociaux et longue durée

10 788
0
958 177
7 768

## Taxe foncière non bâtie

## Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Mayotte

10 493
>>>

## Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>

## 2. BASES EXONÉRÉES

## Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

3 049 303
465

## Taxe foncière non bâtie :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi (terres agricoles)
- c. Par la loi (autres)

18 296

## Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi


## 3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Bases dégrevées hors locaux vacants
- d. Bases dégrevées locaux vacants
- e. Bases dégrevées majo THS

1 043 000
322 000
212 942
222 949

## 4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

304

## 5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)
- b. TVA prév. (comp. CVAE)
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
0,893825
22,15
21,90

## 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

## 6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	50,35	125,88	3,17000	122,71
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	96,62	241,55	9,83000	231,72
Taxe d'habitation (TH)	23,88	28,36	70,90	3,59000	67,31
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

## 6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réf. : 07/04/2025-DE-0060407-006042025-DE

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Réception par le préfet : 07/04/2025

Affichage : 07/04/2025

## 6.3. MAJORIZATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy.75% départemental
- b. Taux maximum de la majo

## 6.4. MAJORIZATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

## Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

- a. National
- b. Communal

>>>
>>>

## Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

32,26